

La VIE et l'ŒUVRE de James COMBIER  
EVOQUÉES par le COURRIER de l'OUEST  
(Sept. 2007)

## James Combiér, républicain, franc-maçon et anticlérical

**Fils du fondateur de la distillerie qui porte son nom, James Combiér fut maire de Saumur pendant 20 ans, de 1879 à 1899. Fervent laïc, il fut à l'époque le chef de file des anticléricaux.**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la vie politique saumuroise ne manquait pas de mordant. Le combat était on ne peut plus vif entre les catholiques et les anticléricaux. Au premier rang des « bouffeurs de curés », on trouvait James Combiér (1), le fils de Jean-Baptiste Combiér, fondateur de la distillerie qui porte toujours son nom dans la rue Beaurepaire.

Né le 9 avril 1842, James Combiér rentra à l'âge de 23 ans dans l'entreprise familiale baptisée « Nouvelle société Combiér et Fils ». Parallèlement à une vie professionnelle très active, James Combiér mena également une carrière politique qui ne le fut pas moins.

**Les processions religieuses interdites**

Franc-maçon, il est frère au sein de la loge « La Persévérance » de Saumur, la plus ancienne loge saumuroise qui

avait été créée en 1745 sous le nom de « Saint-Louis de la Gloire ». Républicain convaincu, il entre au conseil municipal en 1870. Neuf ans plus tard, il occupe le fauteuil de maire. Il n'est pas alors élu, mais nommé par le préfet « conseiller municipal délégué provisoirement pour remplir les fonctions de maire », en remplacement de Georges Lecoy qui venait de démissionner alors qu'une polémique sur les processions religieuses enflammait Saumur depuis déjà plusieurs mois.

**Fermeté et intransigeance**

James Combiér ne perd pas de temps : le jour même de sa nomination, il prend un arrêté interdisant les « processions, pèlerinages et autres manifestations extérieures d'un culte quelconque ». Il est l'un des premiers à le faire en France, ce qui provoque la colère de l'évêque d'Angers Mgr Freppel qui ordonne des prières publiques et un salut solennel dans les églises de Saumur à la place de la procession, tandis que le curé de Saint-Pierre envoie au maire une lettre de protestation (1).

Ce n'est là qu'un exemple du climat politique de l'époque, digne du combat de Peppone contre Don Camillo, l'humour en moins, sans doute. Mais comme le signale la nouvelle édition du dictionnaire du Maine-et-Loire « de Célestin Port », James Combiér « ne manquait pas de fermeté, ni même d'intransigeance. Mais il ne cessa de jouir du respect de tous ». En 1882, il devint le premier maire élu de la ville de Saumur et le resta jusqu'en 1899, sauf pendant quelques mois en 1885 et 1886. On lui doit de nombreuses réalisations : laïcisation du personnel de l'hospice et du bureau de bienfaisance, création du collège de jeunes filles en 1882 (2), éclairage public électrique et au gaz, ligne téléphonique, tramway, service d'eau, ainsi que la pose solennelle d'une pierre provenant de la Bastille sur la façade de la mairie en 1880.

Il prend ensuite fait et cause pour le général Boulanger, avant de se retirer de la vie politique en 1891. James Combiér mourut le 14 mai 1917 à Paris.



James Combiér fut en 1882 le premier maire de Saumur élu au suffrage universel

- (1) Pour en savoir plus, on peut consulter le site internet de M. Denecheau (<http://perso.orange.fr/saumur-jadis/>) au chapitre 32, celui des municipalités républicaines.  
(2) Aujourd'hui collège Yolande-d'Anjou.